



CONCOURS DE LA FRANCOPHONIE 2022

*Organisé par les Ambassades de Belgique, de France et de Suisse,
à l'intention des écoliers, collégiens, étudiants de l'enseignement supérieur et apprenants
de langue française en Iran*

Article 1 : Objectifs du concours

Conçu dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, ce concours vise à promouvoir une pratique vivante du français dans les classes où il est enseigné, à sensibiliser les apprenants à la diversité de la francophonie et à en récompenser les plus méritants.

Article 2 : Calendrier

- Date limite de réception des dossiers : 03 mars 2022
- Proclamation des résultats : mi-avril 2022
- Remise des prix : début mai 2022

A noter : l'organisation d'une cérémonie de remise des prix sera soumise aux évolutions de la situation sanitaire.

Article 3 : Catégories de participants

Il y a trois catégories de participants :

- **Catégorie 1 - Apprenants de 7 à 15 ans :**
Deux sous-catégories : **7-10 ans et 11-15 ans.**

Chaque équipe est composée d'élèves scolarisés dans le même établissement (mais pas nécessairement dans la même classe), travaillant sous la conduite d'un professeur. Les participations individuelles ne sont pas admises. Une équipe doit compter 5 membres. Le professeur guide les travaux de l'équipe qu'il entraîne, dans le respect de la déontologie, c'est-à-dire en ne se substituant pas aux élèves. 5 contributions maximum par institution seront acceptées.

Chaque école ou institut de langue désigne un référent (chef d'établissement ou responsable du département de français) pour collecter les inscriptions et les participations et pour les transmettre par courrier électronique aux organisateurs du concours.

- **Catégorie 2 - Apprenants de 16 à 30 ans :**

Les candidatures sont individuelles.

Les candidats, apprenants de français, doivent avoir entre 16 et 30 ans (au 03 mars 2022).

Les candidats de cette catégorie doivent être dans le niveau A1 à B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Les participants envoient leur dossier individuellement par courrier électronique aux organisateurs du concours.

Pour les apprenants inscrits dans des instituts de langues, les enseignants sont encouragés à organiser des ateliers d'écriture afin de guider les apprenants dans leur travail. Néanmoins, ils ne doivent en aucun cas se substituer aux apprenants dans la rédaction des productions.

- **Catégorie 3 - Étudiants de l'enseignement supérieur**

L'étudiant doit être inscrit dans l'une des disciplines suivantes :

- langue et littérature françaises
- traduction
- didactique
- études françaises (francologie)

Les candidatures sont individuelles.

Les candidats doivent avoir entre 18 et 30 ans (au 03 mars 2022).

Chaque candidat devra fournir la preuve de son inscription, pour l'année en cours, dans son établissement d'enseignement supérieur (département de français), ainsi qu'un document attestant de sa date de naissance. Pour les lauréats pressentis, une vérification du niveau de langue sera effectuée.

Article 4 : Thème et format des productions

Thème du concours 2022 : « La surprise »

Catégorie 1

Les élèves produisent une création collective sous forme de **vidéo** s'inspirant du thème imposé, en respectant les caractéristiques suivantes :

- Vidéo collective par groupe de 5 élèves, enregistrée en direct par l'enseignant.
Exemple : captation vidéo d'un cours en ligne pendant lequel les élèves présentent un sketch, une pièce de théâtre, une chanson, un dialogue, un jeu de rôle, etc.
Note : seules les prestations enregistrées en direct seront acceptées. Le jury n'examinera pas les vidéos qui auront fait l'objet d'un travail d'édition (montage des séquences, ajout d'animations, etc.) par un professionnel ou par le professeur.
- Tous les élèves du groupe doivent s'exprimer en français ; la répartition de la prise de parole doit être équitable.
- Format du fichier à envoyer : MP4.
- Taille du fichier : 1 Go maximum
- Durée de la vidéo : entre 1 et 3 minutes.

Catégorie 2

Les participants écrivent un texte personnel et original (prose, poésie, dialogue théâtral, nouvelle...), s'inspirant du thème imposé, en respectant les caractéristiques suivantes :

- police Times New Roman, taille 12, interligne 1.5, marges normales ;
- le texte doit être accompagné d'une image (photo, dessin...) pour l'illustrer ; l'image doit être originale et réalisée par l'apprenant lui-même ;
- longueur maximale : 3 pages dactylographiées ;
- format du document : PDF.
- prénom, nom, adresse mail et niveau de langue (A1, A2, B1 ou B2) à mentionner sur la première page du document.

De plus, les participants lisent leur texte à haute voix et envoient l'enregistrement sous forme de fichier audio (MP3.).

Catégorie 3

Les participants écrivent un texte personnel et original (prose, poésie, dialogue théâtral, nouvelle...), s'inspirant du thème imposé, en respectant les caractéristiques suivantes :

- police Times New Roman, taille 12, interligne 1.5, marges normales ;
- le texte doit être accompagné d'une image (photo, dessin...) pour l'illustrer ; l'image doit être originale et réalisée par l'apprenant lui-même ;
- longueur maximale : 3 pages dactylographiées ;
- format du document : PDF.
- prénom, nom et adresse mail à mentionner sur la première page du document.

De plus, les participants lisent leur texte à haute voix et envoient l'enregistrement sous forme de fichier audio (MP3.).

Article 5 : Modalités de participation

Les dossiers complets (fiche d'inscription + production) sont à adresser **par courrier électronique** avant le **03 mars 2022** à **tehran.culture@eda.admin.ch**, en respectant les modèles suivants :

Catégorie 1

Étape 1 : Envoi de(s) fiche(s) d'inscription

De :

A : tehran.culture@eda.admin.ch

Objet : Concours de la francophonie 2022 – équipe n° (*à préciser*)

Pièce-jointe : Fiche(s) d'inscription (format .pdf)

Bonjour,

Vous trouverez en PJ le(s) fiche(s) d'inscription(s) pour le Concours de la francophonie 2022, dans la catégorie 1, sous-catégorie (*à préciser*).

Merci,

Nom de l'établissement et nom du référent

Étape 2 : Envoi de(s) fichier(s) vidéo(s)

Les vidéos (fichier MP4, qui doit être renommé selon de format 'nom de l'établissement – équipe n°'), accompagnées d'une copie de(s) fiche(s) d'inscription, sont envoyées **avant le 03 mars 2022** sur clé USB par courrier postal à l'ambassade de Suisse.

L'adresse est la suivante :

Ambassade de Suisse à Téhéran, Service culturel

P.O. Box : 19395-4683

No. 2, Yasaman St., Sharifi Manesh St., Elahieh, Tehran

Catégories 2 et 3

Les dossiers devront être transmis par **courrier électronique** à **tehran.culture@eda.admin.ch** sous le format 'NOM-Prénom.pdf' et en respectant le modèle suivant :

De :

A : tehran.culture@eda.admin.ch

Objet : Concours de la francophonie 2022

Pièce-jointe : Formulaire d'inscription + Texte (format .pdf) + (pour catégorie 2 uniquement : Audio (formate mp3.))

Bonjour,

Vous trouverez en PJ ma fiche d'inscription et ma participation au Concours de la francophonie 2022, dans la catégorie (*préciser*).

Merci,

Nom et prénom

A noter : les participants des catégories 2 et 3 envoient leur dossier de manière individuelle. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, mettre leur professeur référent en copie (cc) du message.

Pièces à joindre :

- fiche d'inscription
- document de participation (texte + image)
- fichier audio (MP3)
- scan de la pièce d'identité
- justificatif d'inscription dans un département de français (*catégorie 3 uniquement*)

Article 6 : Processus de sélection

Le jury est constitué des représentants de chaque ambassade organisatrice.

Pour la sélection des lauréats, le jury motivera son choix en fonction des critères suivants :

- la créativité des concurrents
- la qualité de la langue
- le respect du thème du concours
- le respect du format proposé

Article 7 : Prix

La Belgique remettra le « Prix de la Bande dessinée » aux gagnants de la catégorie 1.

La Suisse remettra le prix « Nicolas Bouvier » aux gagnants de la catégorie 2.

La France remettra le prix « Michel Tournier » aux gagnants de la catégorie 3.

Le jury pourra, s'il le souhaite, remettre un « Prix Spécial de la francophonie » pour récompenser un ou plusieurs concurrents.

Les vidéos et les textes gagnants seront publiés sur les réseaux sociaux des ambassades. Lors de la cérémonie de remise des prix, il y aura une diffusion des vidéos et une lecture des textes.

Article 8 : Autorisations

Chaque candidat certifie que sa production est originale et inédite. Les textes et images copiés d'internet ne seront pas acceptés et conduiront au refus de la candidature ; l'utilisation de traducteurs automatiques est fortement déconseillée.

Les concurrents autorisent, pour une durée de 2 ans, les organisateurs du concours à utiliser leurs productions pour publication sur différentes formes de supports écrits, électroniques ou audiovisuels (sites internet des ambassades, publication sur les réseaux sociaux, etc.). Ces utilisations ne peuvent donner lieu à un versement de droit d'auteur. Dans le cadre de l'application de son droit moral, le candidat peut demander à tout moment le retrait d'utilisation de son œuvre.

Article 9 : Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Toute question éventuelle sur les conditions de participation est à adresser à **tehran.culture@eda.admin.ch**